

Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

La dynamique de compétition par équipe se poursuit! Nouveauté 2026, ces Interclubs permettent à cette population de prolonger la confrontation festive en portant les couleurs de son club sur un programme court mais complet!

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) *Classements au temps.*

50 nage libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon. Chaque nageur dispute les 4 épreuves individuelles, les quatre épreuves de 50 mètres sont donc nagées quatre fois par chaque équipe.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) *Classement au temps.*

4x50 nage libre. 4x100 4 nages Chaque nageur dispute les deux relais.

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Règles de participation

Tout nageur doit impérativement participer aux 4 épreuves individuelles ainsi qu'aux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Au départ du 4x50 nage libre (1^{ère} épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Jury de la compétition

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Procédure d'engagement

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

Pour la Ligue : Interclubs Ligue U15 (type 346) *essentiellement pour les Ligues Outre-Mer.*

Pour le Comité Départemental : Interclubs Départementaux U15 (type 345)

NDLR : les regroupements inter-départementaux sont possibles pour construire un programme attractif.

Chaque équipe pourra être composée :

- De 4 nageurs titulaires d'une licence compétiteur en cours de validité au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Natation.
- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum** ne justifiant pas d'une activité principale de compétition au sein de la Fédération Française de Natation.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

- Parmi ces 4 nageurs, UN **au maximum**, transféré du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence, inscrits sur la liste des nageurs soumis aux droits de transferts.

L'activité de compétition principale est définie et sera contrôlée comme suit :

L'activité principale de compétition s'entend comme la présence dans l'historique fédéral de chaque nageur, d'une majorité* de performances réalisées lors de compétitions officielles organisées sur le ressort territorial de la Fédération Française de Natation du 1^{er} janvier jusqu'à la veille de la compétition en référence.

** La majorité s'entend comme plus de 50 % des performances enregistrées sur la période de référence. En l'absence totale d'activité de compétition sur ladite période, la condition tenant à la majorité est réputée satisfaite.*

Par conséquent, ne peuvent participer aux interclubs les nageurs dont l'activité principale de compétition est exercée en dehors du ressort territorial de la Fédération Française de Natation.

Les nageurs justifiant d'un rattachement antérieur à la Fédération Française de Natation, tels que les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau s'entraînant à l'étranger et les nageurs expatriés justifiant d'un départ temporaire ou définitif à l'étranger, peuvent toutefois participer.

Toute situation manifestement contraire à l'esprit du présent règlement pourra être examinée par le Cercle de Compétences Natation course, qui appréciera la réalité du rattachement sportif et de l'activité du nageur.

Programme et horaires

La compétition devra obligatoirement débiter par le relais 4x50 nage libre.

L'ordre des épreuves et les horaires sont alors laissés à l'initiative du déclarant de la compétition.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition et aménager des pauses avant et/ou après les relais selon leur positionnement dans le programme.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Interclubs U15

14 et 15
ans

Comités
départementaux

Equipe de 4 nageurs - nés en 2012 et 2011

Organisation possible jusqu'au 1^{er} novembre

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs U15 sera publié lors de la première quinzaine de novembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 3 novembre 23h59 ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Contrôle des règles

Pour être classée, chaque équipe de club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue, **toutes les épreuves doivent être nagées.** (voir précisions dans le règlement des Interclubs Toutes Catégories) et les compositions d'équipe respectées.

Le déclassé d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Déclassement des équipes

Le déclassé d'une équipe à 0 point pourra être prononcé à la fin de la compétition une fois les règles techniques appliquées. Il sera également possible *a posteriori* une fois la vérification finale des compositions d'équipe achevée.

Période de réclamation- de correction des résultats

Il **appartient à chacun**, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier dès la publication des résultats de la compétition que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

La période de **réclamation concernant les résultats** est fixée à 8 jours après la compétition en référence. reclamation.natation@ffnatation.fr

La période de **réclamation concernant les classements** est fixée à 8 jours après la publication définitive (2^{ème} quinzaine de novembre). reclamation.natation@ffnatation.fr

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1 300 points.

